



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2015**

L'an deux mille quinze, le quatorze avril à dix huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Georges ROUVIER, Maire.

Présents : M. Georges ROUVIER, M. Jean-Marc MILESI, Mme Dominique BARBA, M. MUNTER Daniel, Mme Laure BERDUGO, M. Olivier CORDOLEANI, M. Bruno GERTOSIO-DEPIERRE, M. Christian LUQUE, M. Louis MACHUEL, Mme Irma MONACO.

Absents excusés avec pouvoir : M. Jean-Luc CABASSON donne pouvoir à M. Louis MACHUEL

Absents excusés sans pouvoir :

Secrétaire de séance : Irma MONACO

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2015-11 : Subvention exceptionnelle au budget Eau et Assainissement

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Suite aux inondations de 2010 le Conseil Général avait versé à la commune deux subventions :

- 144 000.00 €, versée sur le budget de la commune le 26/11/2010 par bordereau de titre 45/339
- 125 724.26 €, versée sur le budget de la commune le 5 mars 2011 par bordereau de titre 5/68.

Les travaux sur la station d'épuration du Hameau de Rebouillon étant programmés prochainement

Il convient de rebasculer sur le budget Eau et Assainissement au compte 77 : le montant de la première subvention (144 000.00 €) et une partie de la 2^{ème} pour un montant de 8766.74 € afin d'arriver à un montant voté de 152 766.74 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents,

- ✚ **AUTORISE Monsieur le Maire à verser au budget de l'Eau et Assainissement la subvention exceptionnelle de 152 766.74 €**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

